



Le 31/03/2017

SPIP 47

L'ombre du DSP...

En poste en qualité de DFSPIP depuis plus d'un an au SPIP 47, l'ancien directeur de la maison d'arrêt de Gradignan ne semble pas avoir lâché les bons vieux réflexes de DSP qui lui ont valu quelques inimitiés de son personnel à une époque pas si lointaine...

Mais comme dans notre administration on respecte le bon vieil adage « on ne change pas une équipe qui gagne »... bis repetita ! Voilà que l'intéressé se met à confondre acte professionnel et liberté d'expression !

En menaçant d'une procédure disciplinaire un agent qui avait diffusé sur sa messagerie professionnelle les travaux d'un chercheur reconnu- et diffusé ! - à l' ENAP et dans les services, le « **DSPFSPIP** » montre :

Soit qu'il ne connaît pas le sujet, ce qui serait plutôt regrettable au poste qu'il occupe...

Soit qu'il interprète l'état d'urgence à sa façon sur son petit territoire avec toutes les dérives autoritaires que cela induit...

Car de quoi ce monsieur a-t-il peur ?

Que les agents réfléchissent sur le sens de leurs missions et qu'ils ne courbent pas l'échine sous les multiples injonctions de l'administration pénitentiaire en matière de dé-radicalisation ?

Que le syndrome « Mylène »* contamine le LOT ET GARONNE et que ses agents fassent rentrer le loup dans la bergerie ?...

Que la liberté de penser, de dire et d'informer outre passe un statut spécial que la CGT n'a de cesse de dénoncer et qui bride la parole des agents de notre administration ?

Si ce n'était aussi grave, on frôlerait là le ridicule !

Est-ce que M. Le « **DSPFSPIP** » peut considérer ses agents autrement que comme des petits soldats chargés d'exécuter des ordres sans réfléchir et y mettre du sens ?

Est-ce que M le « **DSPFSPIP** » a oublié la signification de l'acronyme RPS ?

Éclairons le au cas où...: **RISQUES PSYCHO-SOCIAUX !**

Grand thème mis en avant il y a peu de temps au Ministère de la Justice.

Mais il est vrai que nous sommes en 2017 et que les résolutions des années antérieures peuvent facilement s'oublier ...

Est-ce que M. Le « **DSPFSPIP** » peut prendre un peu de hauteur- comme sa fonction devrait l'y inviter sans qu'on ait besoin de lui rappeler – et voir un acte professionnel comme ce qu'il est, plutôt que de répandre sa crainte à travers des menaces insupportables !

Nous appelons à la responsabilité et l'intervention du Directeur Inter-régional de BORDEAUX pour qu'il remette à sa juste place ce Directeur , qui - par effet miroir- devient le fauteur de trouble qu'il prétend dénoncer.

La CGT insertion et probation reste quant à elle vigilante.

Elle sera toujours au plus près des agents qui ne demandent qu'à travailler dans un climat serein et apaisé, loin des dérives autoritaires de ceux qui doivent d'abord assurer la sécurité morale et matérielle de leurs subordonnés.

*Mylène PALISSE, CPIP et militante CGT injustement sanctionnée par l'administration pénitentiaire, pour s'être publiquement – et syndicalement- interrogée sur la radicalisation, dans les colonnes du journal L'HUMANITE

Christian GAUMONT

Damien GOURSAUD

Coordinateur régionaux

Région Pénitentiaire Nouvelle Aquitaine

CGT Insertion et Probation.